

Oui à Frontex-Schengen

Argumentaire du PLR.Les Libéraux-Radicaux

1. Reprise et mise en œuvre du développement de Frontex – de quoi s’agit-il ?

En tant que partie de l’espace Schengen, la Suisse contribue également au fonctionnement de l’agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, plus communément appelée Frontex. En raison de la pression exercée sur les frontières de l’Europe (par exemple à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie), le soutien doit être renforcé en termes de financement, de personnel et de matériel. En tant qu’État associé à l’espace Schengen, la Suisse contribue à cette augmentation de manière proportionnelle. Les projets suivants sont prévus jusqu’en 2027 :

- La mise à disposition de 39 agents sur les 10’000 au total.
- L’augmentation progressive de la contribution annuelle au budget jusqu’à atteindre 61 millions de CHF en 2027 (contribution proportionnelle au PIB de la Suisse par rapport aux autres pays, ce qui correspond à environ 4,6% du total du budget de Frontex).

La Suisse doit reprendre ce développement de l’acquis de Schengen. Frontex est mise en œuvre sur la base des accords de Schengen/Dublin¹, et donc la participation de la Suisse à Frontex garantit son adhésion à ces accords. En effet, si la Suisse ne reprend pas ce développement, l’accord de Schengen cessera de s’appliquer. Sauf décision contraire d’un comité mixte dans un délai de 90 jours. La Suisse, la Commission européenne et tous les États membres de l’UE sont représentés au sein de ce comité. La décision de poursuivre la coopération devrait être prise à l’unanimité. Si la décision n’est pas prise, Schengen/Dublin prendra automatiquement fin.

Le 5 juin 2005, le peuple suisse avait déjà accepté l’association de la Suisse aux coopérations de Schengen et de Dublin. En 2019, la coopération avec Schengen/Dublin a été réaffirmée par le « oui » à la directive sur les armes.

Le Conseil fédéral, le Parlement et le groupe libéral-radical ont approuvé cette reprise du règlement Frontex :

- Conseil national : 88 oui contre 80 non (PLR : oui à l’unanimité)
- Conseil des États : 30 oui contre 14 non (PLR : oui à l’unanimité)

2. Pourquoi OUI à Frontex-Schengen ?

› Éviter un fiasco total en politique européenne

La Suisse, pays au milieu de l’Europe et de l’espace Schengen, avec son économie ouverte, est tributaire de la libre circulation et de bonnes relations avec ses pays voisins.

- **Ne pas compromettre nos relations avec l’Europe** : avec l’échec de l’accord-cadre institutionnel, les relations avec l’Union européenne ont beaucoup souffert. Les conséquences pour le pôle de recherche et d’innovation de notre pays se font déjà sentir. Un tel isolationnisme n’apporte que des inconvénients à la Suisse. Le PLR a toujours été le seul parti à s’engager sans réserve pour une coopération constructive avec l’UE. C’est pourquoi le [plan d’action sur 3 piliers](#) a été adopté pour dessiner la voie future de la Suisse avec l’Europe. Schengen en fait partie intégrante.

¹ Informations de base sur Schengen/Dublin : https://www.eda.admin.ch/dam/europa/fr/documents/foalien/Folien-Schengen-Dublin_fr.pdf

- **Contrôles aux frontières** : en cas d'exclusion de Schengen, la Suisse deviendrait une frontière extérieure vis-à-vis des autres États membres de Schengen. Elle devrait à nouveau sécuriser seule ses frontières extérieures par des contrôles systématiques. Cela entraînerait notamment des embouteillages à la douane et, selon les experts, des coûts annuels pouvant atteindre 3,2 milliards de francs².
- **Libre circulation** : nous nous sommes habitués à voyager librement et sans trop de tracasseries administratives. Sans Schengen, nous et nos voisins devrions à nouveau procéder à des contrôles systématiques aux frontières. Cela signifie faire la queue et attendre, plutôt que de voyager spontanément et d'ouvrir les frontières. Car pour pouvoir se déplacer librement dans l'espace Schengen, il faut une protection efficace des frontières extérieures.
- **Tourisme** : Le visa Schengen a été créé pour les personnes qui souhaitent visiter l'Europe depuis le Japon ou les États-Unis, par exemple. Sans Schengen, le secteur du tourisme risque de perdre un demi-milliard de francs par an³.

› OUI à la sécurité

La coopération policière européenne et l'accès à son système de sécurité constituent un élément important de l'accord de Schengen. Pour les corps de police, le Système d'information Schengen (SIS) est un outil de recherche central : chaque jour nos agents reçoivent entre 30 et 35 informations sur des personnes potentiellement dangereuses. Par exemple, l'accès à la base de données européenne sur les criminels permet d'empêcher la prolongation du permis de séjour en Suisse d'un criminel recherché au niveau international. Si une personne se voit refuser l'entrée en Suisse, cette décision s'applique automatiquement à tous les pays de l'espace Schengen et vice-versa. Ainsi, l'entrée et le séjour de personnes dangereuses peuvent déjà être évités en dehors de la Suisse. L'accès au système d'information Schengen augmente notre sécurité intérieure.

› OUI à la coopération internationale en matière d'asile

L'accord de Dublin régit l'ensemble de la politique d'asile européenne. La guerre en Ukraine le montre : une aide rapide, coordonnée et surtout non bureaucratique aux réfugiés ukrainiens n'a été possible que grâce à l'accord de Dublin. Avec sa participation au système de Dublin, la Suisse possède aujourd'hui un droit de regard et de coopération sur la politique migratoire européenne. En vertu de l'accord de Dublin, les requérants d'asile ne peuvent en outre pas déposer leur demande d'asile simultanément dans plusieurs pays de l'espace Schengen. Si la demande d'asile est rejetée dans un pays membre, il en va de même pour chaque autre pays. Avec la sortie de l'accord de Dublin, tous les demandeurs d'asile déboutés dans l'espace Schengen pourraient alors déposer une demande supplémentaire en Suisse. L'effet peut être observé actuellement au Royaume-Uni : malgré le durcissement des règles d'immigration après le Brexit et la sortie consécutive de l'accord de Dublin, le Royaume-Uni a observé un quasi doublement des demandes d'asile par rapport à l'année précédente. La coopération avec l'Europe en matière d'asile est donc efficace et permet d'éviter le tourisme d'asile⁴.

3. En bref

Le PLR est en faveur de Frontex-Schengen car ...

- › ... nous ne pouvons pas nous permettre un fiasco total en matière de politique européenne,
- › ... le Système d'information Schengen améliore grandement la sécurité intérieure,
- › ... la coopération en matière d'asile est indispensable.

² Lien vers l'étude menée par Ecoplan : https://www.ecoplan.ch/download/vasa_sb_de.pdf

³ Ibid.

⁴ Dans l'ensemble des pays de l'accord de Dublin, ce sont 225'000 demandes qui sont rejetées chaque année, dont 145'000 dans les seuls pays voisins de la Suisse. En supposant que seulement 10% des demandeurs d'asile déboutés dans les pays voisins déposent ensuite une demande d'asile à la frontière suisse, soit environ 14'500 demandes, les coûts supplémentaires annuels sont estimés à un milliard.